

DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE
PLAN LOCAL D'URBANISME
 COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DE-BUZET

REGLEMENT GRAPHIQUE

ECHELLE : 1/5000°
 ZOOMS : 1/2500°

PRESCRIPTION DU PLU :
 DEBAT SUR LE PADD :
 ARRÊT DU PLU :
 ENQUÊTE PUBLIQUE :
 APPROBATION DU PLU :

4

Bureau d'études UrbADoc
 Chef de projet : Etienne BADIANE
 55, Avenue des Minimes
 31000 TOULOUSE
 05 34 42 10 81
 contact@urbadoc.fr

- Légende**
- Zones Urbaines**
 Nu : Noyau villageois - Saint Pierre de Buzet
 Ub : Zones urbaines correspondant aux écarts
 Up : Zone urbaine protégée
 U1 : Zone à urbaniser à vocation touristique et de loisir (camping - aire de loisirs)
 U2 : Zone urbaine à vocation touristique (gîtes)
 U3 : Zone urbaine à vocation touristique et de loisir (palombière)
 U4 : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
Zones A Urbaniser
 A1a : Zone à urbaniser à vocation résidentielle à court terme
 A1b : Zone à urbaniser à vocation résidentielle à moyen terme
Zones Agricoles
 A : Zone agricole
 Ap : Zone agricole protégée
Zones Naturelles
 N : Zone naturelle
 N1 : Zone naturelle de loisirs
Éléments de la trame verte et bleue
 Trame verte
 Trame bleue
 Espace Biotop Classé (EBC)
 Halls, alignement boisé et ripisylve
 Atlas cartographique des zones inondables du Béarn
 Cours d'eau
 Pièces d'eau
 Autres légendes
 * Adre remarquable susceptible d'être protégé au titre de l'article L151-19 du CU
 * Éléments de patrimoine bâti susceptible d'être protégé au titre de l'article L151-19 du CU
 * Bâtiment susceptible de changer de destination
 Emplacement réservé
 Périmètre des CAP

Liste des emplacements réservés

NUMERO	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE
ER 1	Extension du cimetière	Commune	1603 m ²
ER 2	Aménagement d'une bûche incendie	Commune	65 m ²
ER 3	Aménagement d'une bûche incendie	Commune	550 m ²

